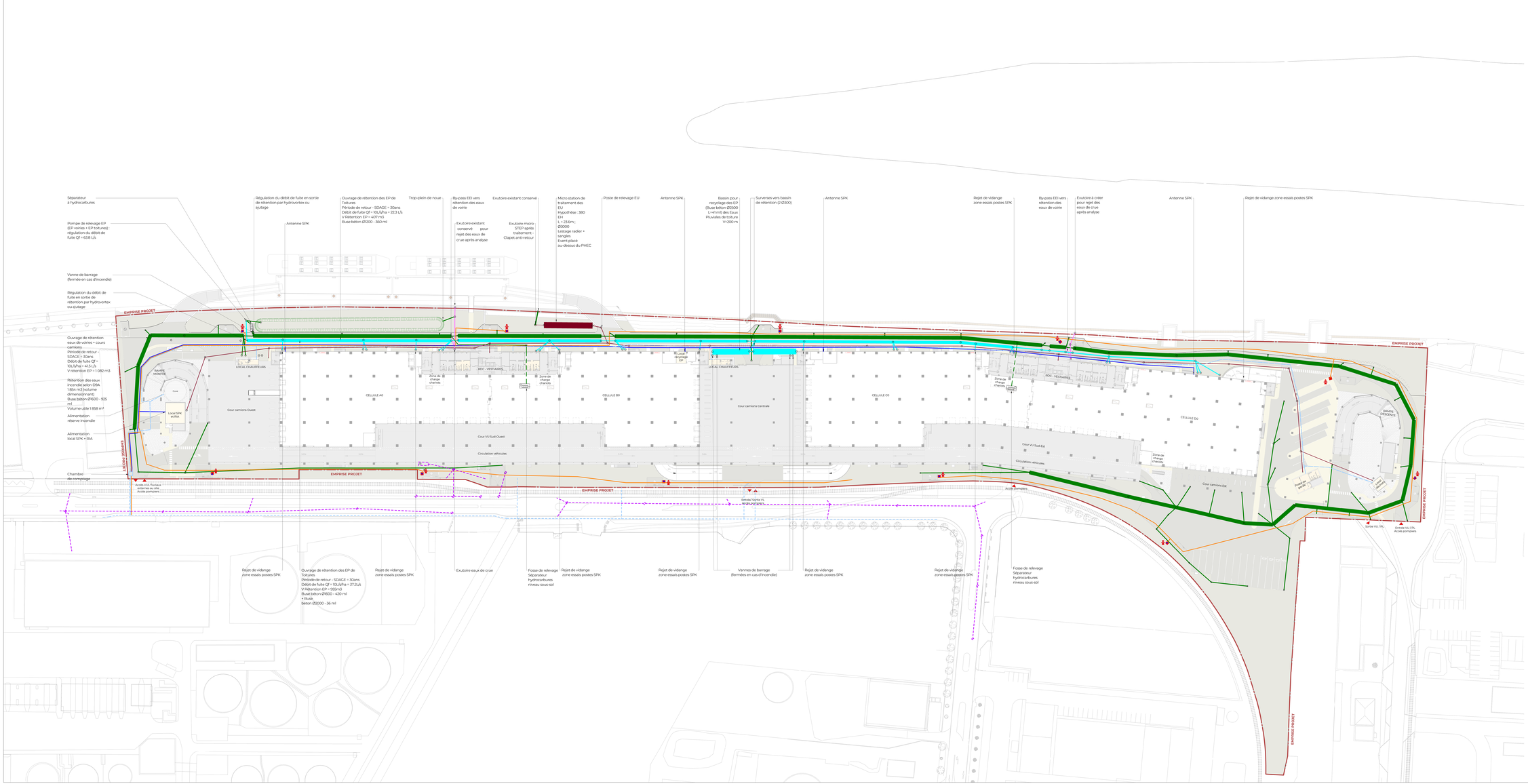

LEGENDE DES RESEAUX HUMIDES

ASSAINISSEMENT

- RÉSEAU UNITAIRE EXISTANT (regard)
- CANALISATION EAUX PLUVIALES VOIRIES
- CANALISATION EAUX USEES
- CANALISATION EAUX PLUVIALES DE TOITURE
- CANALISATION REJET EAUX DE CRUE
- REGARDS DE VISITE (EAUX DE CRUE -EP-EU)
- REGARD BRANCHEMENT E.U
- NOUE D'INFILTRATION
- REGARD AVEC DÉCANTATION
- SÉPARATEUR D'HYDROCARBURES
- BASSIN DE RÉTENTION ENTERRE DES EP DE VOIRIES
- BASSIN DE RÉTENTION ENTERRE DES EP DE TOITURES
- MICROSTATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

EAU POTABLE

- CANALISATION EAUX POTABLE

INCENDIE

- CANALISATION INCENDIE
- POTEAU INCENDIE
- Aire de mise en station des moyens aériens (SDIS) Dimensions 4m x 8m Pente maximum 10% Stationnement interdit Force de portance (50kN - 10kN/essieu)
- Aire de stationnement des engins (SDIS) Dimensions 4m x 8m Pente comprise entre 0% et 7% Stationnement interdit Force de portance (50kN - 10kN/essieu)

GLOSSAIRE LOCAUX TECHNIQUES :	
Local Recyclage EP :	Local de Recyclage des Eaux Pluviales
LT SPK/RIA :	Local Technique Sprinkler et Robinets d'incendie Armé

N

Propriété intellectuelle :
Le droit de propriété intellectuelle de l'Architecte ne peut être méconnu que dans la limite de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Coordination de la sécurité et de la santé :
Les documents joints et portés au dossier définissent dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménagement, permis de démolir) ... de sont donnés ce seul cadre réglementaire et ne saurait engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'en aurait tel pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux :
Les documents joints et portés au dossier définissent dans le cadre du dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont donc ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne saurait remplacer les plans d'exécution (pour mise au maître d'œuvre d'exécution et approbation du Bureau de contrôle) et la charge de l'entreprise de les établir et de les vérifier.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les documents du marché et de leur demander des éclaircissements nécessaires avant ceux-ci nécessitent le bon parfaite exécution. Ses ouvrages et équipements dans le respect des normes en vigueur et autorisations délivrées.

GREEN DOCK
PLATEFORME MULTIMODALE A ETAGES

Port Autonome de Gennevilliers - 28 route du Bassin N°6 92230 GENNEVILLIERS

DEMANDEUR :

GOODMAN FRANCE SASS. / 24, Rue de Prony 75017 - PARIS / T: 01 55 35 08 50

ARCHITECTE :	BE ACIER :	BE VRD, ENERGIE ET FLUIDES :	BE FACADES ET BARDAGE :
A26GL	antea group	egis	eiffoch
10 RUE DE LA BIDASSOA 75020 PARIS	ZA PLAINE DE VAUX 2 - 2 RUE DE LA RIVE 77127 LIEUSAINT	6 RUE ALFRED KASTLER 44300 NANTES CEDEX 3	6 RUE ALFRED KASTLER 44300 NANTES CEDEX 3
T : 01 43 79 76 00	T : 01 64 31 78 78	T : 02 40 37 15 15	T : 01 64 20 81 81

PREVENTICIEN :	BUREAU DE CONTROLE :	BE FLUIDES ET CONSTRUCTIONS :	ARCHITECTE NAVAL :
CO CO	Groupe Qualiconsult	BLUE GATE	ship ST
10 RUE DE LA BIDASSOA 75	10 RUE DE PARIS 92000 NANTERRE CEDEX	10 RUE VICTOR HUGO 92300 LEVALLOIS	6 RUE ALFRED KASTLER 44300 NANTES
T : 01 43 79 76 00	T : 01 47 96 47 00	T : 01 44 70 70 00	T : 02 51 84 18 00

PC 92036 24 E0001 - PIECES COMPLEMENTAIRES ET SUBSTITUEES

PLAN DE PRINCIPE DES VRD -Réseaux humides
ETAT PROJET

ECHELLE :	DATE :	FORMAT :
1 : 500	JANVIER 2025	A0+3

N° OPERA	Phase	Bâtiment	Niveau	Type	Discipline	Numéro	Indice	N° Plan
1674	PC	A26GL	ARC	SIT	PLN	TN	0	PC2-VRD-2